

PLU de Ramonville-Saint-Agne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 30 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 17 décembre 2025. Il délimite 74 zones, dont 58 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 30 janvier 2026.

- Le PLU de Ramonville-Saint-Agne s'applique dans sa version du 17 décembre 2025 ; nous publions 51 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 74 zones : 58 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 1 agricoles (A) et 10 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Ramonville-Saint-Agne occupe le rang 67 par le nombre de zones délimitées : 34 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 196 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Ramonville-Saint-Agne depuis 2013, pour 1 036 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	74 zones
Zones urbaines (U)	58 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	1 zone
Zones naturelles (N)	10 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Version du	17 décembre 2025
Partition GPU	DU_31446
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31446/47c344ea76f6c12f5d36b338bbf0d2d1/31446_reglement_20251217.pdf
Règles extraites	51 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Ramonville-Saint-Agne

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/ramonville-saint-agne-31446>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Ramonville-Saint-Agne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080
Risques majeurs recensés	Inondation, Rupture de barrage
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	19 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAa, UAb, UAc, UAd, UAe, UAf, UB, UBa, Ubb, Ubc, UCa, UCb, Ucc, UE, UEa, UEb, UF
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU, 1AUE, 1UL

Situation administrative

Code INSEE	31446
Code postal	31520
Intercommunalité	CA du Sicoval
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	74 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	74 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	74 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Auzeville-Tolosane (1,9 km)	37 zones
Pechbusque (2,7 km)	19 zones
Labège (3,4 km)	56 zones
Vieille-Toulouse (3,7 km)	24 zones
Mervilla (4,1 km)	14 zones
Castanet-Tolosan (4,6 km)	73 zones
Vigoulet-Auzil (4,7 km)	32 zones
Pécharieu (5,5 km)	43 zones
Rebique (6,0 km)	43 zones
Lacroix-Falgarde (6,3 km)	29 zones
Pompertuzat (6,3 km)	31 zones
Escalquens (6,6 km)	89 zones
Lauzerville (7,2 km)	21 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/ramonville-saint-agne-31446>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Ramonville-Saint-Agne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Auzielle (7,3 km)	26 zones
Aureville (7,4 km)	65 zones
Deyme (7,9 km)	28 zones
Goyrans (8,1 km)	16 zones
Corronsac (8,2 km)	28 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/ramonville-saint-agne-31446>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.